

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PU-
BLIQUE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA CLASSEMENT DU PERSON-
NEL CIVIL DE L'ETAT

Portant intégration et nomination de Monsieur
Monsieur CHAMBERT Adolphe Frédéric, dans les ca-
dres de la catégorie A, hiérarchie I des Servi-
ces Techniques (Agriculture).

LE PREMIER MINISTRE,

(/I S A S :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 076/84 du 7.12.1984 portant ratification de l'Ordonnance 019/84 du 23.8.1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet ;
- (/u la loi n° 15/82 du 3.2.1982 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 60/90 du 3.3.1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie AI des Services Techniques ;
- (/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
- (/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/82 du 3.2.1982 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- (/u le décret n° 63/84/FP-SE du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;
- (/u le décret n° 67/50/FP-SE du 24.2.1967 réglementant la prise d'effet au point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
- (/u le décret n° 74/47 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 64/856 du 8.6.1984 portant nomination du Premier Ministre ;
- (/u le décret n° 65/1423 du 7.12.85 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 65/1434 du 17.12.85 portant organisation des intérieurs des Membres du Gouvernement ;

D.G.D.

D.C.F.

(/u le décret n° 85/260 du 5.3.1985 déterminant le circuit d'approbation des notes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u le Protocole d'Accord du 21.11.1975 signé entre la République Démocratique d'Allemagne et la République Populaire du Congo ;

(/u la lettre n° 1202/DAF du 3.1.1985 du Directeur des Affaires Administratives et Financières au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, transmettant le dossier de candidature constitué par l'intéressé ;

RECETE :

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions combinées du décret n° 50/90 du 3.3.1959 et du Protocole d'Accord du 24.11.1975 susvisés, Monsieur OLIMBERT Adolphe Frédéric, né le 4 Juin 1956 à Pote-Pote (Drazzeville), titulaire du Diplôme d'Ingénieur Agronome Diplômé, obtenu à l'Université KARL MARX LEIPZIG (R.D.A.) est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture) et nommé au grade d'Ingénieur d'Agriculture Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministère du Développement Rural.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

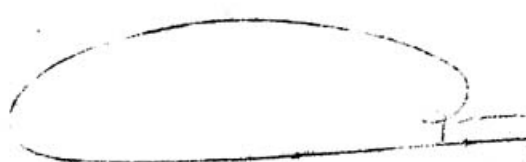
BRASSAVILLE, le 5 Février 1986

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,



Bernard COMBO MATSICHA.



André Richard POUAGUI.

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 1
- DGFP/DIPCE..... 3
- DGFPCE/BST..... 1
- D.G.B..... 3
- D.C.F..... 1
- MD.R..... 2
- INTERESSE..... 1
- DCCSIE..... 3
- SGCM/DC..... 2./-